

La recherche universitaire a un avenir

Les ministres francophone et flamand de la Recherche, Jean-Claude Marcourt (PS) et Philippe Muyters (N-VA), ont conclu un accord sur l'avenir des pôles d'attraction interuniversitaires (PAI), ces projets de recherche fondamentale entre les deux Communautés.

CHRISTIAN DU BRULLE

C'est désormais acquis: les Pôles d'attraction interuniversitaires (PAI) ont un avenir. La dernière phase de ce programme fédéral destiné à favoriser la collaboration interuniversitaire entre équipes d'excellence en recherche fondamentale des deux Communautés du pays ne sera donc pas la «dernière».

La 6^e réforme de l'Etat l'avait pourtant condamné. Les ministres régionaux de la Recherche Jean-Claude Marcourt (PS) et Philippe Muyters (N-VA) viennent de conclure un accord qui assure sa pérennité.

Deux nouveautés toutefois. Les «New PAI» (il reste à leur trouver un éventuel nouveau nom) seront cogérés par les Fonds de la Recherche Scientifique F.R.S.-FNRS et son homologue flamand, le Fonds Wetenschappelijk Onderzoek (FWO). Et ils auront une durée de quatre ans, au lieu de cinq ans actuellement.

La sélection des nouveaux projets de

recherche se fera dans le cadre d'une procédure objective et transparente qui s'appuiera sur le principe du 'peer review international'.

«Chaque année, quasi 14 millions d'euros seront consacrés par la Fédération Wallonie-Bruxelles à ce programme», indique le ministre Jean-Claude Marcourt. «Soit la totalité des moyens consacrés aux PAI qui nous ont été transférés du Fédéral». Un ministre heureux de la rapidité avec laquelle les Communautés ont pu rebondir sur ce dossier, et trouver un accord qui garantit aux chercheurs la pérennité d'un programme de qualité.

«En ce qui concerne la Flandre, nous allons consacrer plus de 17 millions d'euros chaque année à la bonne continuation de ce programme commun», souligne le ministre flamand de la Recherche, Philippe Muyters.

Prévu pour durer

Et les deux Ministres de préciser que le but est bien d'inscrire ce nouvel outil dans la durée. «Nous commençons avec un premier programme de quatre ans. Après

évaluation, il sera suivi d'autres appels à projets», souligne Jean-Claude Marcourt.

Une décision qui ravit le Pr Véronique Halloin, Secrétaire générale du Fonds de la Recherche scientifique.

«Le message que nous envoient les autori-

tés politiques fédérées dans ce dossier est on ne peut plus clair», estime-t-elle. «Elles veulent soutenir la recherche fondamentale d'excellence en Belgique en favorisant les contacts entre les équipes du nord et du sud du pays et en y allouant les budgets nécessaires.

Confier la gestion de ce programme commun aux opérateurs et agences de financement de la recherche fondamentale que sont le F.R.S.-FNRS et le FWO et qui transcendent les éventuels clivages universitaires est la meilleure des solutions. Je pense que d'ici la fin de l'année, nous allons pouvoir lancer le premier appel à projets. Cela laissera le temps aux comités d'évaluation d'examiner les propositions et de trancher. Les premiers projets sélectionnés pourront alors démarrer en janvier 2018», dit-elle.

Et le ministre Marcourt de conclure: «Avec cet accord sur les PAI, nous faisons aussi la démonstration que la communautarisation de certaines compétences n'est pas préjudiciable aux chercheurs».

«Chaque année, quasi 14 millions d'euros seront consacrés par la Fédération Wallonie-Bruxelles à ce programme.»

JEAN-CLAUDE MARCOURT
MINISTRE WALLON (PS) DE LA RECHERCHE